

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal****Délibération n° 2019.11.12_07**

Le douze novembre deux mil dix-neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette, Monsieur BINET Thierry, Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur CARRABIN André, Monsieur CREMONE Michel, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame MARTIN Stéphanie, Madame MOLLIER Annick, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusé(s) (par ordre alphabétique des noms) : Monsieur GHEZZI Rémi pouvoir à TORDJMANN David, Madame GRAFF Séverine pouvoir à Madame GONIN JORQUERA Floriane, Monsieur PAVIOL Franck pouvoir à Monsieur DI MARTINO Carmelo.

Était absente : Madame Fabienne REGAZZONI

Secrétaire de séance : Monsieur TORDJMANN David

Date de convocation : le 6 Novembre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)

Présents : 15

Votants : 18

Pour : 18

Abstentions : 0

Contre : 0

**OBJET : APPROBATION DU PROJET « RENOVATION DES VESTIAIRES SPORTIFS »
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FDEC**

Rapporteur : Monsieur François RIEU - Maire

Considérant la fréquentation accrue des vestiaires sportifs,
Considérant l'état actuel des vestiaires sportifs,
Nécessitant le besoin de rénovation en peinture, cloisons, faïence,

Il convient donc de programmer les travaux suivants :

- Réfection de la peinture
- Dépose du placoplâtre existant
- Pose de plaque Fermacelle H20
- Dépose et pose de faïence
- Changement des 12 ensembles de douche

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du Projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Taux	Montant des recettes
Rénovation des vestiaires sportifs	12 858.83 €	Subvention Département - FDEC	39 % sur la base de 17 366.83 € HT	6 773.06 €
Changement des 12 ensembles de douche	4 508.00 €			
TOTAL HT	17 366.83 €	TOTAL subventions attendues		6 773.06 €
TVA	3 473.37 €	Autofinancement de la Commune dont TVA		14 067.14 €
TOTAL TTC	20 840.20 €	TOTAL TTC		20 840.20 €

Ouï cet exposé, après en avoir pris connaissance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** ;

- **D'APPROUVER** le projet « Rénovation des vestiaires sportifs ».
- **D'APPROUVER** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de **20 840.20 € TTC**.
- **D'APPROUVER** le plan de financement faisant apparaître les participations financières du Conseil Départemental au titre du FDEC et l'autofinancement.
- **DE DEMANDER** au Conseil Départemental une subvention de **6 773.06 €**, pour la réalisation de cette opération.
- **DE PRENDRE ACTE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.
- **DE SOLLICITER** une dérogation pour la réalisation de ces travaux avant l'obtention de la subvention.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20191112-2019111207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2019

Affichage : 15/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



A Grignon, le 12 Novembre 2019

Monsieur Le Maire,

François RIEU.

